

Mardine, le 4 Août 1930

S-L.C.P. 572

no 13

COPIE

Monsieur le Délégué Adjoint de Deir-ez-zor

DEIR EZ ZOR

Monsieur le Général ,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les propagandes et les organisations agressives faites, ces derniers jours à l'intérieur de la Syrie contre la république turque. Je regrette donc de constater que ces organisations tendant à troubler l'ordre et la sécurité en Turquie et s'étendant de Djézireh jusqu'à Ras-el-ain aient pu se déclarer bien librement dans les villes et villages de la Syrie, sis à proximité de la frontière, et s'y fortifier .-

L'existence des malfaiteurs se trouvant à la tête des bandes et de ces organisations dont je vous ai a plusieurs reprises, demandé l'éloignement de la zone frontière est surtout incompatible avec le traité d'amitié et de bon voisinage et opposé aux dispositions du protocole relatif au maintien mutuel de l'ordre, dans la zone frontière. Je me permets donc de réitérer ma ~~première~~ prière d'éloigner à 50 Kms. de la frontière, conformément au dernier protocole, les nommés Hadje, Ressoul et les fils de Djémil Pacha d'après les renseignements sûrs que j'ai eus, ont rassemblé autour d'eux des centaines d'hommes armés pour attaquer ces jours-ci notre frontière, de faire disperser ceux qui se trouvent à leur tête et de faire mettre un terme à la propagande. Aussi je demande votre intervention efficace pour que les dispositions des traités en vigueur aux deux pays soient appliquées .-

Malgré cela si notre vilayet est exposé à une agression j'ai l'honneur de vous faire respectueusement connaitre que je n'accepterai pas, au nom de mon gouvernement, aucune responsabilité pour tous les troubles et des mouvements de représailles qui

.../...

pourraient s'en produire, et j'espère que vous donnerez satisfaction à mes prières conforme aux dispositions des traités et serai heureux de vous voir immédiatement agir effectivement .-

Veillez agréer, Monsieur le Général, l'assurance de ma très haute considération./.-

NOTA/- Je vous prie spécialement de télégraphier celà par T.S.F.

vali de Mardine

signé Talaat